

# Conférence de presse du Conseil d'Etat

Crise sanitaire COVID-19

17 avril 2020



## **Mme Nuria Gorrite**

Présidente du Conseil d'Etat

Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines



## Accueil de jour des enfants

- Dispositif d'accueil d'urgence destiné aux parents mobilisés dans la lutte contre la pandémie: 18 mars – 26 avril
- Phase de transition: dès le 27 avril
  - Les réseaux élargissent leur offre à l'accueil des enfants dont les parents doivent travailler, dans les activités non soumises à interdiction
  - Les crèches et garderies privées peuvent rouvrir leurs portes
  - Les taux d'encadrement revus à la hausse sont maintenus (3-5-7)
- Retour progressif à l'offre d'accueil: dès le 11 mai
  - Au rythme de la reprise des activités économiques
  - Avec un concept de protection élaboré avec les partenaires



#### **Mme Christelle Luisier Brodard**

Cheffe du Département des institutions et du territoire

#### M. Philippe Leuba

Chef du Département de l'économie de l'innovation et du sport

Aide aux locataires et bailleurs de locaux commerciaux Arrêté du Conseil d'Etat vaudois



## Les axes forts de l'arrêté

- Le Conseil d'Etat débloque une aide aux locataires et bailleurs de locaux commerciaux ponctuelle, subsidiaire et à fonds perdu
- Le Canton de Vaud pallie l'absence d'aide de la Confédération
- Cette aide s'adresse aux petits commerçants et restaurateurs du canton, elle déploie ses effets sur les deux prochains mois
- Le soutien de l'Etat, à hauteur d'un quart du loyer, est suspendu à la signature d'une convention entre bailleur et locataire



## Accord conventionné, effort partagé

- Le versement d'une aide de l'Etat s'appuie sur un accord trouvé entre représentants des locataires et des bailleurs
- Pour obtenir le soutien de l'Etat, le locataire reconnaît le loyer dû et le bailleur consent à un abattement significatif du loyer
- L'arrêté du Conseil d'Etat s'adresse aux petits commerçants et restaurateurs qui représentent 55% des micro PME locataires du canton
- Le mécanisme choisi est un modèle unique qui prévoit une procédure administrative simple et rapide



#### Mécanisme de l'aide de l'Etat

- L'arrêté du Conseil d'Etat couvre la période mai et juin 2020
- L'Etat soutient les loyers mensuels (hors charges) n'excédant pas 3500 fr., respectivement 5000 fr. pour les café-restaurants
- Le montant couvert par l'Etat correspond au quart du loyer, mais **au maximum 2500 fr.** pour la période visée (1250 fr. par mois)
- Les commerçants et restaurateurs ayant cessé partiellement ou totalement leurs activités sont éligibles à l'aide de l'Etat
- L'arrêté est opportun dans le cadre du déconfinement par étapes annoncé par la Confédération



## Procédure administrative

- Le locataire et le bailleur signent une convention-cadre. Le premier reconnaît le loyer dû, le second **réduit de 50% le montant du loyer**
- La demande de soutien comprend la convention et une copie du bail. Le requérant certifie être à jour concernant le paiement des charges sociales et sa situation fiscale
- Le locataire formule sa demande auprès du DEIS via un formulaire à remplir en ligne sur le site internet de l'Etat
- L'Etat verse sa participation directement au bailleur
- Environ **15'600 micro PME** vaudoises sont éligibles à l'aide de l'Etat
- Le montant total du soutien de l'Etat est estimé à 20 millions



## M. Philippe Leuba

Chef du Département de l'économie de l'innovation et du sport

Bilan contrôle des chantiers au 14 avril



#### Qui contrôle?

 Service de l'emploi (SDE), commission de contrôle des chantiers (CCC), Inspection du travail de la Ville de Lausanne (ITL) et SUVA

#### Contrôles hors chantiers (industrie et autres domaines)

SDE: 223 contrôles

ITL: 165 contrôles

Soit 388 contrôles tous domaines hors

chantiers



#### Contrôles de chantiers

Contrôles de chantiers (CCC): 262 contrôles

SUVA: 265 contrôles

Soit 527 contrôles dans les chantiers

15 décisions de fermetures prononcées

5 chantiers ont rouverts après avoir pris les mesures demandées

4 demandes de reconsidération sont en cours de traitement

Nombre de contrôles tous secteurs confondus: 915



# 1. Aide Covid-19 Start-up CHF 20 millions

## **Tech Start-up**

CHF 13m

CHF 50 - 250K

prêt sans intérêt Approx. 200 start-up Tech Scale-up

CHF 7m

**CHF 250K - 1mio** 

prêt sans intérêt Approx. 10 - 20 scale-up



# 2. Objectifs

#### **Tech Start-up**

CHF 13m

Prêt équivalent à 3 fois la masse salariale mensuelle

Maximum CHF 250K

### Tech Scale-ups

CHF 7m

Prêt équivalent à 3 fois la masse salariale mensuelle

+

Montant conditionné à une levée de fonds privés d'un montant équivalent

**Maximum CHF 1 mio** 



# 3. Critères

**Tech Start-up** 

Tech Scale-up

Prêt

CHF 50 - 250K

CHF 250K - 1 mio

Critères

3 x masse salariale mensuelle

Secteurs prioritaires de la PADE

3 X masse salariale mensuelle

Levée de fonds privés équivalente au montant de l'aide

Secteurs prioritaires de la PADE

Dommage économique lié au COVID-19 / manque liquidités à venir

Inscription au RC : max 7 ans

Nbre emplois minimum dans le Canton: 5

Levée de fonds d'au min. CHF 250K dans les 3 années précédant la demande

Inscription au RC: max 10 ans

Nbre emplois minimum en CH: 20, dont une majorité VD

20% de croissance des effectifs / 3 ans



# 4. Conditions

Tech start-up

Tech scale-up

Prêt

CHF 50 - 250K

CHF 250K - 1 mio

Subsidiarité

Toute aide fédérale d'urgence est déduite de l'aide cantonale FIT COVID-19

Intérêt

Durée

Délai

- 2

7 ans – remboursable sur 5 ans (dès juin 2023)

Dépôt des demandes: du 01.05.2020 au 31.07.2020





## Bilan RHT au 16 avril 2020

Philippe Leuba, conseiller d'Etat

Vendredi 17 avril 2020



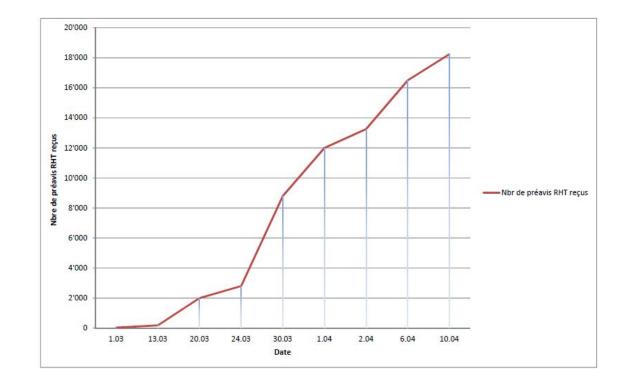
## Bilan RHT au 16 avril 2020

- 18'690 préavis enregistrés dans le système PLASTA (environ 150 en attente d'enregistrement)
- 119'346 personnes concernées
- 12'803 demandes traitées
- Estimation des indemnisations pour le mois de mars: 200 millions
- Estimation des indemnisations pour le mois d'avril: 400 millions
- Effectifs dédiés au traitement de la RHT: 2 personnes au 15 mars; 100 personnes actuellement



## **Evolution des demandes RHT**

Date	Nbre de préavis reçus		
1.03	30		
13.03	182		
20.03	2'000		
24.03	2'800		
30.03	8'800		
1.04	12'000		
2.04	2.04 13'255		
6.04	16'500		
10.04	18'248		





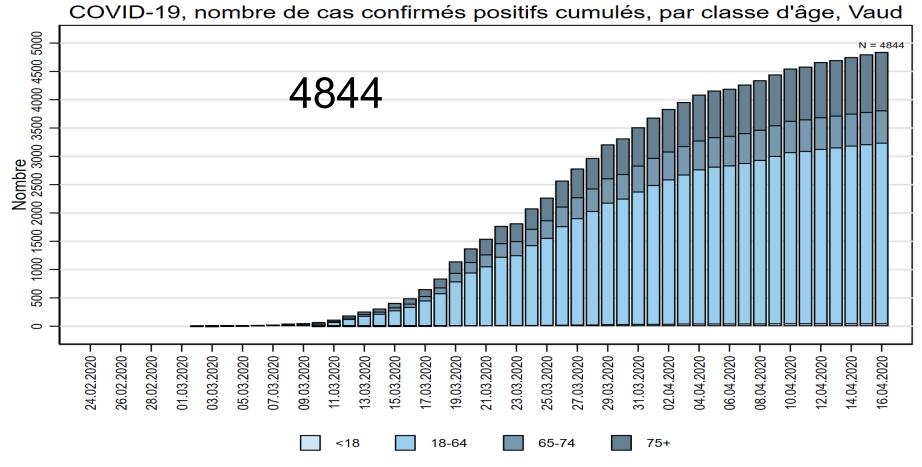
## **Mme Rebecca Ruiz**

Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale



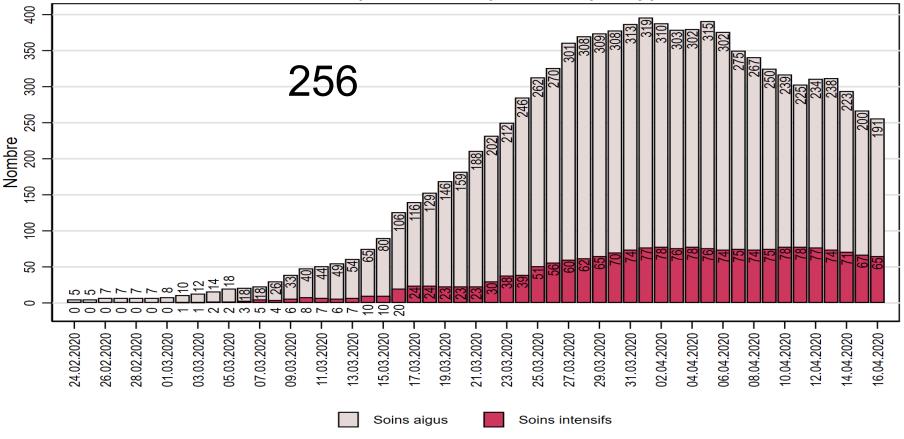
## **Dr Karim Boubaker**

Médecin cantonal



Système d'information COVID, Direction Générale de la Santé, Vaud

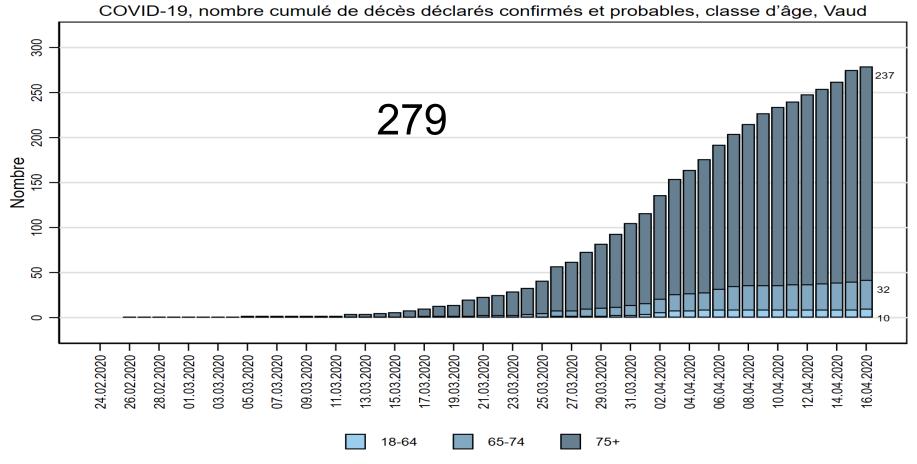
COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par type de soins, Vaud



Système d'information COVID, Direction Générale de la Santé, Vaud

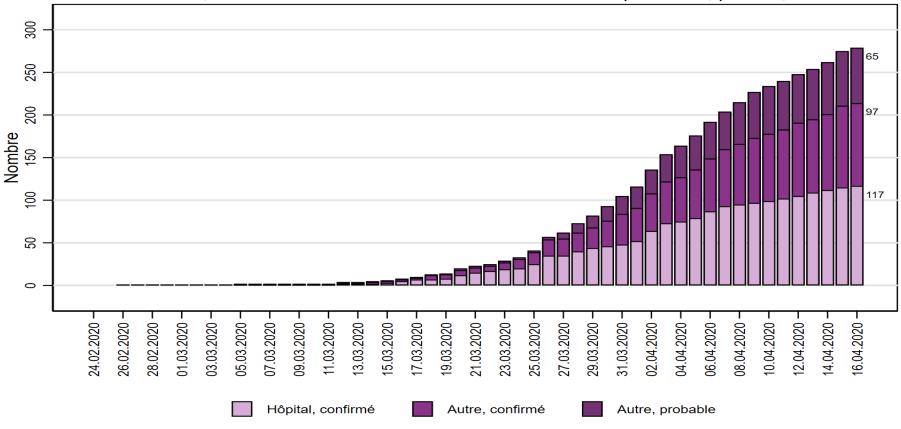
COVID-19, nombre of	le patients h	nospitalisés, par	hôpital et	: par type d	le soins, <b>\</b>	Vaud

	Date dernier			
Hôpital	changement	Soins intensifs	Soins aigus	Hospitalisés
CHUV, Lausanne	16.04.2020	32	61	93
EHC Morges	16.04.2020	5	18	23
eHnv	16.04.2020	4	11	15
GHOL Nyon	16.04.2020	7	17	24
HIB Payerne + Estavayer	16.04.2020	2	46	48
HRC Rennaz	16.04.2020	9	8	17
PSPE Château d'Oex	07.04.2020	0	0	0
PSVJ Vallée de Joux	16.04.2020	0	5	5
La Source	10.04.2020	3	2	5
Bois-Cerf	16.04.2020	0	19	19
Clinique Cécil	09.04.2020	3	0	3
Genolier	16.04.2020	0	4	4
RS Balcon du Jura	07.04.2020	0	0	0
Total		65	191	256
Système d'information C	OVID, Direction	Générale de la Santé, \	/aud	



Système d'information COVID, Direction Générale de la Santé, Vaud

COVID-19, nombre cumulé de décès déclarés confirmés et probables, par lieu, Vaud



Système d'information COVID, Direction Générale de la Santé, Vaud



# Informations au corps médical

 Directives du Médecin cantonal et du Pharmacien cantonal relatives à l'utilisation de médicaments à base d'hydroxychloroquine dans le cadre de la pandémie de coronavirus (COVID-19)

 Position et recommandation du Médecin cantonal sur les tests par frottis et sérologiques dans le canton de Vaud



## M. Denis Froidevaux

Chef de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC)



## Moyens engagés

- 704 policiers vaudois 24h / 24h
- 863 personnes de la Protection civile
- 220 DGMR
- 14 ECA
- 110 Direction générale du numérique et des systèmes d'information
- 78 soldats sanitaires



## Dénonciations / Amendes d'ordre

Total depuis le début de la crise pour le canton de Vaud :

(Police cantonale vaudoise et polices communales comprises)

- 2'461 amendes d'ordre
- 375 dénonciations au ministère public
- 228 infractions au règlement générale de police



## Réseaux routiers et autoroutiers

## Une légère augmentation du trafic de ~ 10% :

Semaine du 13 au 17 avril :

Nous avons donc pour la semaine un trafic en moyenne se situant environ à 60% de la normale, soit une baisse de 40%.

Au plus fort de la crise, la baisse était de 65%.





- Le tourisme d'achat reste interdit (séance du 16 avril 2020, le Conseil fédéral a adopté des modifications et des précisions pour l'ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le COVID-19)
- Mesures de distanciation globalement respectées + de 65 ans ou personnes atteintes dans leur santé :
  - continuez à suivre les directives destinées à lutter contre le coronavirus
- Pas d'augmentation des violences domestiques
- Baisse générale de la criminalité





 La situation n'a pas évolué depuis le dernier point de presse du 14 avril

#### Bénévoles:

1'169 personnes inscrites

165 bénévoles ont été attribués aux organisations qui nous ont envoyé des demandes d'appui.

871 bénévoles sont encore disponibles pour l'attribution d'une mission.



## Bénévoles et dons de matériel

- Appels aux bénévoles et aux dons d'équipement de protection médical et de matériel de soin (solutions hydroalcooliques; lunettes, sur-blouses):
- Continuez à faire vos demandes et vos dons de matériel :
   <u>https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/benevolat-dons-de-materiel/</u>

Bénévolat > formulaire à compléter et à retourner par e-mail à covi19.benevolat@vd.ch



## Hotlines et informations sur le Covid-19

- Site internet officiel: www.vd.ch/coronavirus
- Appelez la hotline pour obtenir des conseils personnalisés ou un appui psychologique :

1) ORIENTATION SANTE: 0800 316 800

Tous les jours de 8h00 à 20h00

2) AUTRES QUESTIONS: 021 338 08 08

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

 Pour les autres problèmes de santé, n'attendez pas qu'ils s'aggravent: contactez comme d'habitude d'abord votre médecin traitant, en son absence, la Centrale des médecins 0848 133 133

N'appelez les numéros d'urgence (112/117/118/144) qu'en cas d'urgence réelle

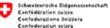


## Informations et mise à jour

## www.vd.ch/coronavirus

Les mesures actuelles restent en vigueur jusqu'au 27 avril. Les FAQ sont mises à jour régulièrement avec les dernières modifications valables dès le 27 avril. Puis, elles le seront également avec les adaptations au 11 mai et 8 juin.







# **Questions**